

## Un accompagnement par la recherche : la conférence des Hautes-Vosges

Mots-clés : coconstruction, concertation locale, zone rurale

Mounet JP, Université Grenoble 1, PACTE UMR 5194  
Cosson A, IRSTEA, UR Développement des Territoires Montagnards  
Bézannier F, Parc naturel régional des Ballons des Vosges

Cette communication a pour objectif d'analyser une opération de recherche-action collaborative qui a modifié un contexte d'action conflictuel dans le Parc naturel régional des Ballons des Vosges (PNRBV). Trois auteurs la présentent en se répartissant les rôles suivants :

- l'auteur principal, le Chercheur 1 (C1) est le sociologue impliqué,
- le Gestionnaire (G) est chargé de mission au Parc,
- le Chercheur 2 (C2) est le sociologue « tiers extérieur critique ».

Pourquoi un tel dispositif ? Impliqué dans une action qui, de son point de vue, a fait de lui un acteur du territoire, C1 n'a pas réussi à publier cette expérience par manque d'objectivité perçue. En effet, il a proposé une opération en se fondant, d'une part, sur une structuration théorique (l'acteur-réseau) et sur sa propre analyse de très nombreux contextes d'action et, d'autre part, sur les informations reçues de ses interlocuteurs. Paradoxalement, la réussite de cette opération l'a placé en situation de tautologie pour la décrire d'un point de vue académique : « j'ai analysé, j'ai proposé, l'opération s'est déroulée comme prévu... » ! En revanche, il a publié aisément dans son passé une expérience offrant des divergences avec ses prévisions. C'est la répétition de ce type de situation qui a amené C1 à chercher un protocole de réflexivité de second degré. Il a donc d'abord sollicité G pour effectuer une triangulation des données : malgré leur proximité tissée au cours de l'action, ils ont alors constaté que certains points aveugles subsistaient pour l'un comme pour l'autre, traduisant une vision encore en partie partielle d'un contexte et d'une histoire pourtant bien connus d'eux. Le travail de recherche conduit *a posteriori* avec C2 en considérant C1 et G comme des acteurs, a notamment permis d'affiner le travail sur ces points aveugles, les convergences et les écarts de points de vue entre C1 et G.

La route touristique des Crêtes draine à la belle saison une forte fréquentation très différemment évaluée par les professionnels du tourisme qui en vivent et par les associations de protection de la nature qui y voient un impact environnemental majeur et souhaitaient la fermer à la circulation motorisée. Un violent conflit en a résulté.

Sollicité en 2007 par le PNRBV pour réaliser un diagnostic des jeux d'acteurs sur ce conflit, C1 a proposé de préparer plutôt les bases d'une concertation par une analyse approfondie du contexte selon la théorie de l'acteur-réseau. Le comité de pilotage (Copil) composé du président, de la directrice, de G puis de C1, a entériné cette reformulation de la problématique qui a donné lieu à une remise en cause collective. G, C1 et C2 considèrent que c'est une étape majeure du processus : elle est la construction de la première relation sous la forme d'une épreuve réciproque de légitimité, de compétences, d'ouverture à travers la capacité à intégrer le point de vue de l'autre. Si les gestionnaires ont une connaissance très fine du contexte, ils ont parfois de la difficulté à l'objectiver : la reformulation du problème par le chercheur, dont la capacité à problématiser est une compétence professionnelle, va servir de fondement à l'action commune. Elle permet également aux gestionnaires de prendre du recul sur la situation par l'apport d'un acteur étranger au contexte, au plan théorique comme pratique.

C1 et G s'accordent également pour dire que le rendu aux acteurs et la création d'une arène de concertation, la Conférence des Hautes-Vosges (CHV), ont été des événements marquants. Ce « compte-rendu risqué » (Latour, 2006) représente une seconde épreuve, commune celle-ci, qui a consolidé l'alliance entre les praticiens, le président et le chercheur.

Tout d'abord, il faut beaucoup de confiance pour décider que le chercheur portera quasiment seul une telle étape décisive au nom du collectif. De ce fait, la réussite a été un élément fortement fédérateur pour les membres du Copil, avec deux conséquences : la demande du Parc à C1 de prendre en charge les premières animations de la CHV et ultérieurement un passage de témoin entre C1 et G sans difficulté, les participants percevant la relation entre eux comme allant de soi et ce passage comme légitime. Or, ce passage était un souci constant de C1 du fait de l'important capital de confiance qu'un animateur-médiateur accumule sur sa personne (Beuret, 2006) et des conséquences graves qu'aurait eu un échec à cette étape.

C1 perçoit, bien entendu, l'animation de la CHV comme un moment-clé pour lui. Mais il en ajoute encore un autre, multiple à vrai dire : ce sont les reformulations périodiques de la stratégie qui ont permis un apprentissage réciproque, le chercheur apportant ses compétences théoriques et son expérience d'autres contextes, les autres acteurs leurs compétences techniques, politiques et locales. A chaque Copil, C1 reformulait par écrit les conclusions communes qui permettaient à tous d'être parfaitement en adéquation de pensée et d'action. C'est à ce creuset que s'est forgée la confiance partagée, et C2, à l'issue des entretiens qu'il a menés avec eux, qualifie même ce processus « d'interfaçonnage », en ce qui concerne C1 et G.

La réelle entente au sein du Copil explique probablement en grande partie la réussite de la CHV, mais cela ne veut pas dire pour autant qu'il n'y ait eu aucune divergence ! L'un des points récurrents de discussion a été notamment la forte opposition perçue par le président entre écologie et économie et donc entre les acteurs en conflit, alors que C1 affirmait qu'une telle opposition ne pouvait mener qu'à une confrontation frontale et à des jeux à somme nulle. En fait, ces discussions n'ont jamais été des conflits mais une source d'enrichissement mutuel en raison des capacités d'écoute et, il faut bien le dire, du respect réciproque des protagonistes.

La CHV a eu plusieurs conséquences : retour de la paix sociale, travail des acteurs à un bien commun n'excluant nullement le dissensus et débouchant sur un plan d'action, restructuration de l'organigramme du parc,...

Bien que l'action de C1 soit maintenant officiellement terminée, il est toujours plus ou moins partie prenante de cette action, par les informations reçues comme par son écoute et sa disponibilité. Les relations demeurent, très lâches maintenant au niveau de la CHV, mais persistantes au niveau personnel et notamment du fait que G participe pleinement au travail engagé sur la réflexivité malgré son éloignement théorique du monde de la recherche : C1, G et C2 construisent ensemble aujourd'hui une réflexion - académique et pratique - visant à monter en généralité et en réflexivité à partir de cette action.

G comme C1 considèrent qu'ils ont beaucoup appris chacun dans leur champ professionnel et que l'expérience les a transformés en leur donnant de nouveaux moyens d'action. En fait, le strict respect du rôle de chacun s'est accompagné d'une très réelle estime réciproque vis-à-vis du travail du partenaire. Et cela ne pouvait réellement exister que parce que l'un comme l'autre avaient de sérieuses notions sur le domaine de l'autre : c'est leur profil hybride qui l'a permis, ce profil renvoyant à des connaissances fondamentales et des savoir-faire ou des savoirs pratiques (Huybens, 2007) bien plus mélangés que ce qui est habituellement admis dans la recherche participative, un véritable « métissage des raisons théorique et pratique » (Desgagné, 2007, 111). Un second point de convergence est à trouver dans leur proximité idéologique (Chauvière et Duriez, 2011), tous deux se décrivant comme des militants et étant proches de la préservation de la nature mais ouverts aux acteurs des territoires concernés. Et ce constat peut être élargi au moins au Président : tous sont des « marginaux sécants » (Crozier et Friedberg, 1977), des « passeurs » à la marge de leur monde, et ils partagent les mêmes fondations culturelles.

Finalement, quels sont les enseignements qu'on peut tirer de cette expérience en matière de frontière entre praticien et chercheur, expertise et recherche ?

Du point de vue du gestionnaire, le recours au chercheur présente *a priori* des risques et des avantages. L'expert représenté par un bureau d'étude livrera un travail souvent prévisible et en adéquation avec le cahier des charges très fermé qui lui aura été proposé par le Parc. Il demandera un engagement mesuré au gestionnaire, une fois l'appel formulé. Mais cela ne sera possible que dans la mesure où, justement, il aura réussi à le formuler. G considère que sa responsabilité consiste à sécuriser la décision politique, très délicate dès l'instant où on est en régime de controverse, ce qui était le cas pour le conflit de la route des Crêtes. Or, par définition, la controverse induit une incertitude et pose donc le problème de la formulation d'un éventuel cahier des charges.

De son côté, C1 n'intervient jamais sur des opérations routinisées qu'il estime ne pas relever de son champ d'action mais de celui des bureaux d'études. C'est d'ailleurs l'une des premières leçons qu'il a tirées de ses expériences de recherche participative, la capacité à se désengager dès le départ si la commande ne lui convient pas. Cela lui est justement possible parce que le mandat de recherche (Klein, 2007) de la recherche participative n'est pas un donné fixe mais procède du « caractère labile, ouvert, 'spongieux' de la demande » (Draetta et Labarthe, 2011, 7). Et il pourra d'autant plus s'investir dans l'action, ce dont G est très conscient, qu'il aura un contrat plus moral que formel avec son partenaire. Là encore, il s'agit dès le départ d'un problème de confiance réciproque qui doit se jouer très vite à l'étape de la reformulation/problématisation.

L'analyse de C2 a permis une prise de recul sur la situation vécue par C1 et G. En particulier, sa réussite a été fondamentalement dépendante des relations individuelles construites et entretenues entre les protagonistes, ce qui est peut-être une caractéristique généralisable à toutes les RAC » ?

#### Bibliographie

- Beuret J. E. (2006) La conduite de la concertation: Pour la gestion de l'environnement et le partage des ressources. Paris: Editions L'Harmattan.
- Chauvière M. et B. Duriez (2011) Chercheurs et militants peuvent-ils être des partenaires ? SociologieS. Les partenariats de recherche. 18 octobre 2011.
- Crozier M. et Friedberg E. (1977). L'acteur et le système. Coll. Points, Le Seuil, Paris.
- Desagné S (2007) Le défi de coproduction de savoir en recherche collaborative. In Marta Anadón (dir), La recherche participative, multiples regards. Québec. PUQ.
- Draetta L et Labarthe F (2011) La recherche sur commande et le dilemme expert-chercheur : une analyse réflexive de l'implication du sociologue dans la mise en œuvre d'une politique publique de l'innovation. Revue Interventions économiques [En ligne], 43 | 2011, mis en ligne le 01 mai 2011.
- Huybens N (2007) Inscrire la recherche scientifique dans le laboratoire de la vie : deux exemples. In Marta Anadón (dir). La recherche participative, multiples regards. Québec. PUQ.
- Klein JL (2007) La recherche-action en développement local, possibilités et contraintes. In Marta Anadón (dir), La recherche participative, multiples regards. Québec. PUQ.
- Latour B (2006) Changer de société. Refaire de la sociologie. Paris. Editions La Découverte.